



La Commune de Longny-les-Villages (Orne)
recherche (H/F)

médecin(s) généraliste(s)
dentiste
kinésithérapeute

pour venir exercer au sein du nouveau
Cabinet Médical Communal

Les candidatures concernant d'autres disciplines
ou spécialités (cardiologie, gynécologie-obstétrique,
pédiatrie, podologie, psychologie, etc.)
seront également les bienvenues.

Ouverture prévue : octobre 2024

Mairie de Longny-les-Villages
1, place de l'Hôtel de Ville - Jackie Legault
Longny-au-Perche
61290 Longny-les-Villages

Longny-les-Villages, Petite Ville de Demain située au cœur du Perche ornaï, regroupe huit communes, pour une population totale d'environ 3 000 habitants.

Le bourg principal, Longny-au-Perche, labellisé Petite Cité de Caractère, idéalement situé, dans un écrin de nature préservée, à moins de deux heures de Paris (en train ou en voiture) et à 1h30 de Caen par la route, offre une qualité de vie incomparable :

- nombreux commerces (supermarché, banque, boulangerie, cafés, restaurants, pharmacie, etc), marché hebdomadaire ;
- crèche, écoles maternelle et primaire, collège ;
- EHPAD (107 résidents) ;
- équipements sportifs (tennis, piscine, centres équestres) et culturels (médiathèque, MJC) ;
- randonnées pédestres ou cyclistes dans la campagne environnante et les forêts de Réno-Valdieu ou de La Trappe ;
- connexion Internet par la fibre, couverture réseau mobiles intégrale.

Le **Cabinet Médical Communal** regroupera au centre du bourg un panel de soignants exerçant sous statut libéral. *

Les installations, prévues sur un vaste espace (plus de 700 m² sur trois niveaux), offriront un cadre de vie et de travail privilégié :

- cabinets de consultation particuliers,
- salle de repos,
- raccordement à la fibre de tous les locaux,
- loyers modérés,
- logement sur place possible (deux appartements, dont un pouvant accueillir une famille),
- accompagnement à l'installation,
- zone classée FRR (France Ruralités Revitalisation), avec exonération d'IS ou d'IR pendant 5 ans.

* Le CMC ne pourra accueillir de médecins généralistes déconventionnés.

Pour tout renseignement, contacter :
M. Christian Baillif, maire de Longny-les-Villages
06 73 73 89 84
direction@longny-les-villages.fr